

## LA MUNICIPALITE DE CORSEAUX AU CONSEIL COMMUNAL

### Préavis N° 03-2026

#### Carrefour du Délassement - Demande de crédit pour le renouvellement du système de gestion des feux de signalisation

---

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

#### 1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de CHF 116'000.- pour le renouvellement du système de gestion des feux de signalisation au carrefour du Délassement.

#### 2. Descriptif général

Le système de feux du carrefour du Délassement a été installé en 2004.

Il a été complété une première fois en 2006 par la signalisation lumineuse nécessaire à l'utilisation par les pompiers du local se trouvant sous la station d'essence, puis, une deuxième fois en 2019, dans le cadre des travaux de la réfection de la route de Châtel-St-Denis, avec la priorisation pour les transports publics (VMCV et TPF) sur la route cantonale.

Le fonctionnement actuel des feux peut se résumer comme suit :

- Priorisation du trafic sur la route de Châtel-St-Denis avec des boucles de détection éloignées du carrefour pour augmenter le temps de la phase « vert » en cas de gros encolonnement sur la route cantonale.
- Priorisation des transports publics sur la route de Châtel-St-Denis avec système de boucles de détection, ou de télécommandes, pour fluidifier leur passage.
- Phases « vert » régulières sur les sorties des villages de Corseaux et de Corsier-sur-Vevey, sans priorisation des transports publics (trop impactant sur le fonctionnement général car cela augmenterait trop les temps d'attente des phases « rouges » sur les autres axes. De plus, jugé trop coûteux à mettre en place).
- Traversée des piétons sur demande avec boutons poussoirs.
- Feux d'avertissement lors de sortie de véhicules pompiers et mise au « rouge » du carrefour complet pour la priorisation des véhicules d'urgence.

Le fonctionnement général de ces feux a été déterminé à la suite d'une étude de régulation réalisée à l'époque par un mandataire spécialisé dans ce domaine et validée par la Direction générale de la mobilité et des routes du canton de Vaud (DGMR) qui imposa également des règles spécifiques, la route de Châtel-St-Denis étant une route cantonale. Ainsi, la DGMR n'autorise pas à laisser l'installation avec des feux à l'orange clignotant en tout temps, car ce serait trop dangereux pour les piétons lors de la traversée du carrefour.

Ce tronçon de la route de Châtel-St-Denis est défini comme une route cantonale **en traversée de localité**, les coûts d'entretien de la chaussée et de la signalisation sont donc à la charge de la commune territoriale.

Cette étude, qui définit le fonctionnement général et est mise à jour à chaque complément réalisé, est toujours valable aujourd'hui, le système de circulation n'ayant pas évolué depuis 2019.



*Extrait Cartoriviera – Carrefour du Délassement*

Aujourd'hui, le système de gestion de 2004 montre de grands signes de fatigue et d'obsolescence. Il est de plus en plus risqué d'intervenir dessus et toute modification du programme devient très compliquée, voire impossible, à effectuer. Certains composants ne se fabriquent plus depuis plusieurs années.

Ces dernières années, la Municipalité a constaté que les feux du carrefour du Délassement nécessitaient des interventions ponctuelles plus rapprochées pour traiter des pannes mettant les feux à l'orange clignotant et engendrant des problèmes de sécurité pour les usagers. Si en utilisation normale, hors heures de pointe, les feux à l'orange clignotant ne semblent pas créer de problème particulier sur la circulation générale, cela devient plus conflictuel sous forte charge de trafic et lors du passage des enfants se rendant à l'école.

Ces interventions nécessitent le déplacement d'un technicien de l'entreprise spécialisée et les coûts générés deviennent très importants (environ CHF 16'000.- payés au total sur les quatre dernières années).

Par ce préavis, la Municipalité propose de renouveler le système de gestion obsolète avant qu'il ne tombe définitivement en panne. Ce projet ne génère aucune fouille ni autres travaux de génie civil, car les installations, boîtes à feux, mâts et câbles existants sont en bon état. De plus, le système passera d'une alimentation de 230 V à 24 V et les inserts seront tous remplacés par des LED ce qui fera diminuer la consommation électrique de l'installation globale.

Le fonctionnement sera inchangé, les systèmes de détection des bus seront conservés et intégrés dans la nouvelle armoire, tout comme le fonctionnement pour la prise en compte des sorties de la caserne. Les investissements réalisés jusqu'à ce jour ne sont donc pas perdus.

### **3. Procédure suivie**

Au vu des montants estimés et conformément à la loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP), l'appel d'offre a été réalisé en suivant la procédure de gré à gré, en application de la clause d'exception (Guide romand pour les marchés publics, annexe A, point 7 al. f) car les prestations remplacent et complètent des prestations déjà fournies.

### **4. Coût des travaux**

Le devis a été défini sur la base de l'offre reçue (arrondi).

#### **Descriptif général**

Fournitures matériel	CHF	29'000.--
Travaux de montage	CHF	15'000.--
Contrôleur et programmation	CHF	41'000.--
Mise en service	CHF	12'000.--
Divers et imprévus environ 10%	CHF	<u>10'000.--</u>
<b>Sous-total des coûts HT</b>	<b>CHF</b>	<b>107'000.--</b>
TVA 8.1% (arrondi)	CHF	<u>9'000.--</u>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>CHF</b>	<b><u>116'000.--</u></b>

## 5. Planning

Mars 2026	Décision sur la demande de crédit par le Conseil communal de Corseaux
Avril 2026	Adjudication et commande du matériel (délai environ 3 mois)
Juillet 2026	Renouvellement des installations
Durée de l'intervention	1 semaine

## 6. Appréciation du projet sous l'angle du développement durable

### 6.1. Social

Ce projet garantit la sécurité de tous les usagers du carrefour du Délassement, des piétons aux automobilistes, grâce à une installation actuelle et optimale, à réaliser avant que l'installation actuelle ne tombe définitivement en panne.

### 6.2. Economique

Ce renouvellement des installations permettra de diminuer la consommation annuelle d'électricité et évitera des surcoûts en cas de panne soudaine et des interventions en urgence.

### 6.3. Environnemental

La consommation en électricité sera fortement diminuée en passant de 230 V à 24 V.

## 7. Amortissements

Cette dépense sera amortie sur 40 ans au maximum, la première fois dès l'exercice suivant la fin des travaux.

## 8. Récapitulation des conséquences du projet sur le budget de fonctionnement

Intitulé	2026	2027	2028	2029 et suivantes	Total
Personnel supplémentaire (EPT)	0	0	0	0	0
Frais d'exploitation	0	0	0	0	0
Charge d'intérêt	600	1200	1200	1200	4200
Amortissement	0	2900	2900	2900	8700
<b>Total augmentation des charges</b>	<b>600</b>	<b>4100</b>	<b>4100</b>	<b>4100</b>	<b>12900</b>
Revenus supplémentaires					
<b>Total net</b>	<b>600</b>	<b>4100</b>	<b>4100</b>	<b>4100</b>	<b>12900</b>

en francs

## 9. Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CORSEAUX

- VU le préavis N° 03-2026 relatif au Carrefour du Délassement - Demande de crédit pour le renouvellement du système de gestion des feux de signalisation,
- VU le rapport de la commission chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,

### d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 116'000.-- pour le renouvellement du système de gestion des feux de signalisation au carrefour du Délassement,
2. d'autoriser la Municipalité à emprunter CHF 116'000.-- au maximum, auprès de tout établissement bancaire, assurance, collectivité publique ou entreprise établie en Suisse et présentant de solides garanties financières.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

le syndic

la secrétaire

  
Christian Minacci



  
Corinne Pilloud

Annexes : Plan de situation du carrefour avec les feux

Adopté en Municipalité le 19 janvier 2026

Délégué-municipal : M. Didier Siegfried

SITUATION

Aménagement de l'espace public - Z' Antiprêt

Carrefour du Délassement

Plan d'équipement de la régulation lumineuse



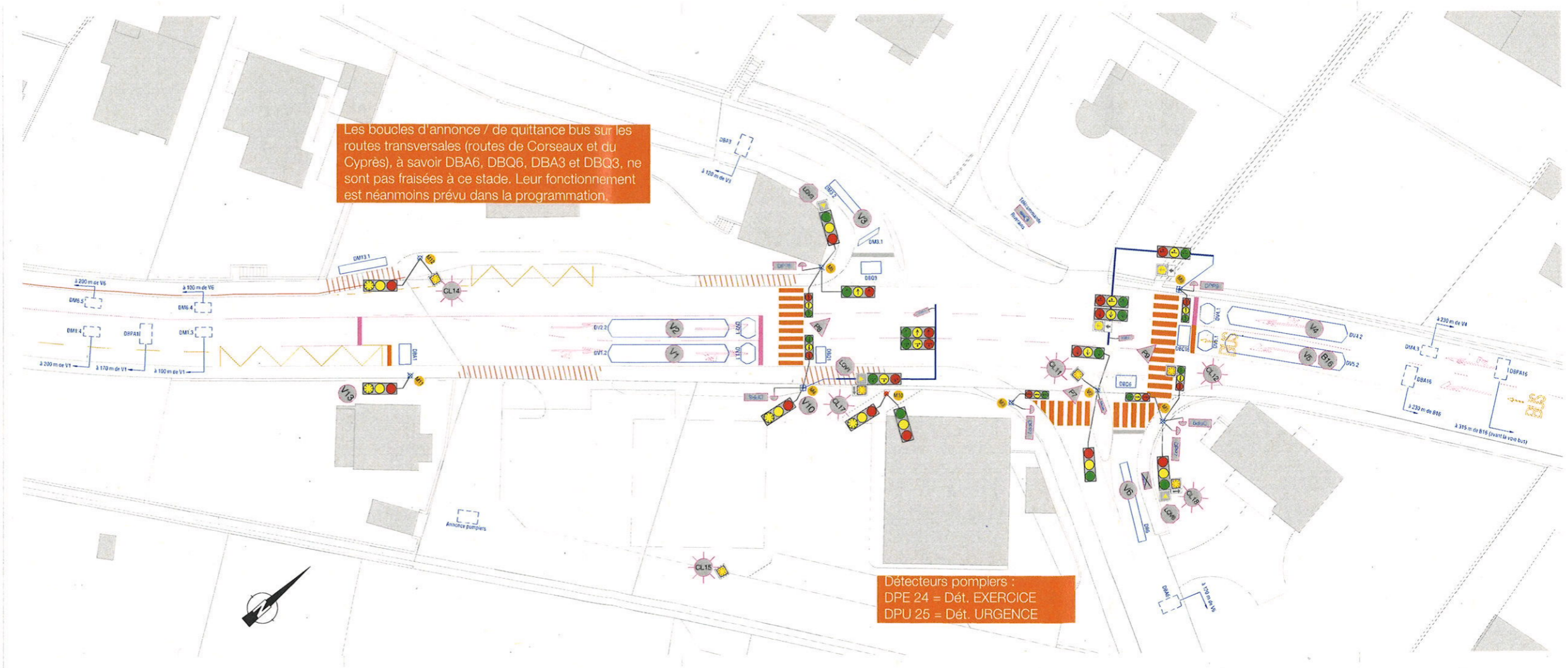
Plan : 9503\_160

Echelle : 1/500  
Géométrie : Carrefour/Route  
Format : A30 x 1180

Etat	Motif	Date	De	Par
1	Émission	12/10/2015	AS	AS
2	Modifications de la réglementation	12/10/2015	AS	AS
3	Modifications de la réglementation	02/01/2016	AS	AS
4	Modifications de la réglementation	02/01/2016	AS	AS
5	Modifications de la réglementation	02/01/2016	AS	AS
6	Modifications de la réglementation	02/01/2016	AS	AS



Reference : 9503\_150Carrefour/Carrefour/Carrefour/Carrefour/Carrefour



Les boucles d'annonce / de quittance bus sur les routes transversales (routes de Corseaux et du Cypres), à savoir DBA6, DBQ6, DBA3 et DBQ3, ne sont pas fraisées à ce stade. Leur fonctionnement est néanmoins prévu dans la programmation.

Détecteurs pompiers :  
DPE 24 = Dét. EXERCICE  
DPU 25 = Dét. URGENGE